

Chiara Trombetta

Jeux olympiques 2008 : sombre revers de médaille

Selon l'esprit olympique, les Jeux olympiques devaient être ceux du respect mutuel, de l'égalité et de la non-violence. Mais bien loin de ces idéaux, la préparation des Jeux de Pékin 2008 a déjà entraîné de nombreuses et graves violations des droits humains. Expulsions forcées pour faire place aux stades, liberté de la presse bafouée et répression de tout mouvement de contestation, capitale vidée des mendiants et des travailleurs migrants, telles sont les mesures prises par les autorités chinoises, alors qu'il reste moins de quatre mois avant le lancement des Jeux olympiques.

« En confiant à Pékin l'organisation des Jeux, vous contribuerez au développement des droits humains. » C'est la promesse faite il y a six ans par Lui Jingmin, maire adjoint de Pékin, lorsque le Comité international olympique (CIO) a attribué les Jeux olympiques à Pékin. Les déclarations de la sorte sont légion. Pourtant, peu de choses ont changé en Chine depuis 2001. Plus grave encore, les préparatifs ont pour conséquence des violations massives des droits humains.

Depuis le début des années 1990, la Chine mène un programme de modernisation des villes. Les restructurations urbaines se sont traduites par la destruction de quartiers entiers et des expulsions forcées. A Pékin, la perspective des Jeux a accéléré la cadence. Les expulsions forcées auraient doublé depuis 2001. Des recherches menées sur le terrain par le Centre sur le droit au logement et contre les expulsions forcées (COHRE), basé à Genève, ont permis d'estimer qu'en avril 2007, au moins 1,25 million de personnes avaient été déplacées pour les préparatifs. Parmi

elles, un nombre inconnu a été expulsé de force. Ces expulsions continuent à avoir lieu, même si à un degré moindre par rapport à la phase de la grande construction. Les personnes concernées ne sont pas consultées et ont très peu de protection : celles qui s'y opposent sont expulsées de force.

Il apparaît désormais clairement que la vague de répression actuelle des autorités chinoises intervient en grande partie non pas malgré les Jeux olympiques, mais bien à cause de ceux-ci.

Nombreuses familles sont en conflit avec les autorités chinoises à propos des saisies de terres et du niveau insuffisant des indemnisations. Des habitants ont été arrêtés pour avoir participé à des manifestations de protestation contre le traitement que leur infligeaient les autorités. Ainsi, Ye Gouzhu, militant du droit au logement, a été condamné à quatre ans d'emprisonnement en 2004 pour avoir tenté d'organiser une manifestation contre les expulsions forcées

à Pékin. L'homme a été soumis à la torture à plusieurs reprises.

En mai 2006, les autorités de la ville de Pékin ont annoncé leur intention d'utiliser la « rééducation par le travail » pour améliorer l'image de la ville à l'approche des Jeux olympiques. Cette forme de détention permet d'enfermer des personnes sans inculpation ni jugement pendant quatre ans. Elle sanctionne ce que les autorités assimilent à de la publicité illégale, la diffusion de tracts ou la tenue d'un commerce sans autorisation, le vagabondage et la mendicité. Elle permet aussi aux autorités d'incarcérer des manifestants pacifiques ou des dissidents. Quand les preuves sont insuffisantes pour obtenir la condamnation d'un suspect, les policiers évitent d'engager des poursuites officielles et envoient directement la personne en centre de « rééducation par le travail ».

Il apparaît désormais clairement que la vague de répression actuelle des autorités chinoises intervient en grande partie non pas malgré les Jeux olympiques, mais bien à cause de ceux-ci. Les défenseurs pacifiques des droits humains, comme tous ceux qui dénoncent publiquement



la politique gouvernementale, ont été pris pour cible lors du « nettoyage » officiel effectué à l'approche des Jeux olympiques, manifestement afin de tenter d'offrir au monde une image « stable » et « harmonieuse » de la Chine d'ici au mois d'août 2008. Les déclarations récentes des autorités, faisant état d'un complot « terroriste » visant les Jeux, ont mis au premier plan d'éventuelles menaces relatives à la sécurité de la manifestation. Toutefois, l'absence d'éléments concrets corroborant ces affirmations ne fait qu'accroître les soupçons selon lesquels les autorités exagéreraient ces menaces afin de justifier leur actuel tour de vis.

Plusieurs militants pacifiques sont toujours incarcérés ou placés sous étroite surveillance policière. Si certaines personnes ont bénéficié de remises en liberté, par ailleurs fortement médiatisées, de nombreuses autres sont en prison pour avoir simplement adressé aux autorités des pétitions dans lesquelles elles leur demandaient d'examiner leurs revendications, ou pour avoir attiré l'attention de la communauté internationale sur les violations des droits humains perpétrées aujourd'hui en Chine. C'est le cas de Yang Chulin, qui récoltait des signatures pour une pétition intitulée « Nous voulons les droits humains, pas les Jeux olympiques », et qui est emprisonné depuis le 6 juillet et a été torturé en prison. Il s'engageait pour les droits de plus de 40 000 payans privés de leurs terres.

Les mesures de répression contre les militants des droits humains se sont ren-

forcées pendant les derniers mois. Ceux qui tentent de faire le lien entre les violations des droits humains perpétrées actuellement en Chine et l'accueil des Jeux olympiques ont subi un traitement particulièrement sévère. L'histoire de Hu Jia en est un clair exemple. Cofondateur de l'Institut d'éducation sanitaire Aizhixing de Pékin, Hu Jia a dans un premier temps milité par rapport à des questions liées au VIH/sida, avant d'élargir son action au cours des dernières années à d'autres préoccupations en matière de droits humains. Malgré une « assignation à résidence » très contraignante, il a publiquement exprimé ses craintes face aux atteintes aux droits fondamentaux commises par la police dans le but de « nettoyer » Pékin avant les Jeux olympiques, notamment pour ce qui est des arrestations de signataires de pétitions et de militants effectuées sans respecter les procédures légales. En novembre 2007, Hu Jia était intervenu par webcam lors d'une audition devant le Parlement de l'Union européenne à Bruxelles. Il avait alors déclaré que la Chine n'avait pas respecté sa promesse d'améliorer la situation des droits humains avant l'échéance des Jeux olympiques. Arrêté officiellement le 27 décembre 2007, il a été condamné à 3 ans et 6 mois de prison. Sa femme et leur bébé se trouvent par contre assignés à résidence, sans la possibilité de communiquer avec l'extérieur.

Alors que la liberté de presse est protégée par la Constitution chinoise et que le gouvernement l'a honorée de belles promesses, la réalité est bien différente. S'il est vrai que depuis le 1^{er} janvier

2007, en vue des Jeux olympiques, certaines réglementations temporaires ont été adoptées pour que les journalistes étrangers bénéficient de plus de liberté, des journalistes étrangers ont déclaré avoir été harcelés, menacés, détenus, voire agressés, alors qu'ils cherchaient à travailler en dehors de Pékin. De plus, afin de préserver la « sécurité nationale », la distribution de nouvelles provenant d'agences étrangères est sévèrement contrôlée en Chine depuis fin 2006. Il y a donc très peu de chances pour que l'information dégagée grâce à cet assouplissement parvienne aux Chinois. Finalement, un système de pénalités par points pour la presse écrite chinoise a été aussi mis en place : les mauvais élèves qui auront grillé leurs douze points devront fermer boutique. Les journaux sont donc contraints de s'autocensurer.

D'après les statistiques officielles, la Chine comptait quelque 210 millions d'utilisateurs d'Internet fin 2007 et les Chinois étaient en passe, début 2008, de devenir la première population d'internautes au monde. Depuis le 1^{er} septembre 2007, la plupart de ces internautes ont toutes les chances de tomber sur deux icônes représentant des policiers, icônes qui apparaîtraient désormais toutes les trente minutes sur tous les sites hébergés par des serveurs basés à Pékin. L'objectif de ces « policiers virtuels », qui avertissent les internautes de ne pas se rendre sur des sites « illégaux », semble être d'encourager l'autocensure en rappelant aux utilisateurs que les autorités surveillent de près les activités sur la Toile.

Les pages inaccessibles depuis la Chine sont innombrables, les moteurs de recherche ne donnent aucun résultat pour des mots clés tels que liberté, droits humains, Tiananmen, etc.

La Charte olympique stipule que « le but de l'Olympisme est de mettre le sport au service du développement harmonieux de l'homme en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine ». Il reste à peine plus de quatre mois avant l'ouverture des Jeux olympiques de Pékin, mais Amnesty ne constate pas d'améliorations significatives en matière de droits humains dans le pays. La Chine sera-t-elle capable de redresser la situation avant août 2008 et de transformer les Jeux en un moment historique pour l'histoire des droits humains ?